



Guide sur
le **P**rogramme
Intégré d'**A**ppui
et de **F**inancement
des **E**ntreprises

17/02/2020*

*Cette version pourrait être revue et complétée



PLAN DU GUIDE

1	EN QUOI CONSISTE LE PROGRAMME INTÉGRÉ D'APPUI ET DE FINANCEMENT DES ENTREPRISES ?	4
2	COMPOSANTE FINANCEMENT	5
3	COMPOSANTE ACCOMPAGNEMENT	17
4	ANNEXES	27





En exécution aux Hautes Orientations de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, tracées dans son discours du 11 octobre 2019 lors de l'ouverture de la session parlementaire d'automne, un programme national intégré d'accompagnement et de financement des petites entreprises et porteurs de projets a été mis en place par le Ministère des Finances et de la Réforme de l'Administration, Bank Al-Maghrib et le Groupement Professionnel des Banques du Maroc.

Ce présent guide fournit les informations nécessaires sur ce programme.



EN QUOI CONSISTE CE PROGRAMME ?

Il s'agit d'un programme composé d'une offre de financement et d'accompagnement fournie à des conditions très avantageuses.

A QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME ?

Il s'adresse aux :

- Jeunes diplômés / qualifiés porteurs de projet
- Auto-entrepreneurs inscrits au registre national
- Entrepreneurs Individuels personnes physiques n'ayant pas le statut d'auto-entrepreneurs
- Très Petites Entreprises y compris les commerçants
- Artisans
- Agriculteurs Individuels et les Exploitants Agricoles
- Entrepreneurs Individuels et TPE dans le monde rural
- Très Petites Entreprises exportatrices
- Start-ups
- Coopératives





L'OFFRE DE FINANCEMENT





➤ A QUOI CORRESPOND L'OFFRE DE FINANCEMENT ?

L'offre de financement correspond à des crédits remboursables destinés à financer :

- Les dépenses d'investissement
- Les dépenses d'exploitation

➤ A QUI S'ADRESSER POUR BÉNÉFICIER DE L'OFFRE DE FINANCEMENT ?

Aux banques partenaires du programme et qui offrent les financements définis dans le cadre de ce programme, à savoir :

Al Barid Bank	CFG Bank
Arab Bank	CIH Bank
Attijariwafa Bank	Crédit Agricole du Maroc
Bank Al-Amal	Crédit du Maroc
BMCE Bank	Crédit Populaire du Maroc
BMCI	Société Générale Marocaine des Banques

Les intéressés peuvent s'adresser à toutes les agences bancaires des banques précitées qui se chargent de les accueillir et de les informer et, le cas échéant, de les mettre en relation avec des conseillers professionnels, des agences ou des centres d'affaires spécialisés.

Ils peuvent également s'adresser aux Centres Régionaux d'Investissement (CRI), à Bank Al-Maghrib, à la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), à la Caisse Centrale de Garantie (CCG), à l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT) ou à l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) pour les informer et les orienter dans ce cadre.

➤ QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ À L'OFFRE DE FINANCEMENT À CONDITIONS AVANTAGEUSES ?

- Pour les **entreprises en création**, un chiffre d'affaires prévisionnel inférieur ou égal à 10 Millions de DH
- Pour les **entreprises existantes ayant leur activité en zone urbaine** :
 1. un chiffre d'affaire inférieur ou égal à 10 millions de DH ;
 2. être créées depuis 5 ans maximum.
- Pour les **entreprises ayant leur activité en zone rurale** :
 1. un chiffre d'affaire inférieur ou égal à 10 millions de DH ;
 2. être créées depuis 5 ans maximum. Sont dispensés de cette condition les exploitations agricoles qui peuvent être soit des créations nouvelles, soit des reconversions significatives de l'exploitation, soit des investissements innovants ou permettant une modernisation de l'activité.
- Pour les **entreprises exportatrices vers l'Afrique**, un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 10 millions de DH sans condition d'ancienneté.





➤ QUELS PRODUITS DE FINANCEMENT SONT DISPONIBLES ?

L'offre de financement se compose de plusieurs produits de financement mis au point par chacune des banques concernées et qui présentent un certain nombre de caractéristiques communes.

Ces produits se déclinent selon le type de besoin à financer et selon la localisation des projets :

- Besoin de financer un investissement
- Besoin de financer les dépenses d'exploitation
- Besoin de financer le fonds de roulement de démarrage
- Localisation en zone urbaine selon le référentiel du Ministère de l'Intérieur
- Localisation en zone rurale

Ces produits sont présentés ci-après et comprennent 3 grandes catégories :

Les crédits d'investissement et de fonctionnement dits
« **Intelak** »

Les crédits d'investissement et de fonctionnement dits
« **Intelak Al Moustatmir Al Qarawi** »

Les prêts gratuits
« **Start-TPE** »

Les crédits d'investissement et de fonctionnement « Intelak »

Ils sont destinés aux projets et entreprises en zone urbaine, toutes activités confondues à l'exclusion de la promotion immobilière et de la pêche hauturière.

Quels montants de financement ?

Le cumul des crédits d'investissement et d'exploitation peut atteindre jusqu'à 1,2 million de DH par bénéficiaire.

Quelles garanties ?

- Aucune garantie personnelle
- Garanties liées au projet (local, matériel, fonds de commerce). Aucune garantie personnelle n'est engagée sous forme notamment de caution
- Délégation d'assurance Décès Invalidité - Totale

Quelle tarification ?

- Taux d'intérêt préférentiel : **2% HT**
- Frais de dossier : **gratuits**
- Prime d'assurance préférentielle : **0,1% HT**



En quoi consistent les crédits d'investissements Intelak ?

Il s'agit de crédits bancaires qui financent les dépenses d'investissement relatives aux projets de création et d'extension : acquisition de local, de matériel et d'outillage professionnel ou agricole.

Ces crédits sont octroyés sur une durée pouvant aller jusqu'à 7 ans. Ils sont remboursables à fréquence régulière selon le cycle d'exploitation de l'entreprise : mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle.

En quoi consistent les crédits de fonctionnement « Intelak » ?

Il s'agit de crédits qui financent les dépenses liées au fonctionnement de l'entreprise et les besoins de trésorerie liés à l'activité courante de l'entreprise.

Les crédits de fonctionnement selon la formule Intelak sont octroyés aux bénéficiaires n'ayant jamais disposé d'un crédit de fonctionnement auparavant.

Les crédits de fonctionnement sont généralement octroyés sur une durée d'une année, qui peuvent être renouvelables. Ils sont remboursés selon l'accord conclu avec la banque.

Crédits d'investissement et de fonctionnement « Intelak Al-Moustatmir Al Qarawi »

Ils sont destinés aux projets et entreprises en **zone rurale**, toutes activités confondues à l'exclusion de la promotion immobilière et de la pêche hauturière.

Quels montants de financement ?

Le cumul des crédits d'investissement et d'exploitation peut atteindre jusqu'à 1,2 million de DH par bénéficiaire.

Quelles garanties ?

- Aucune garantie personnelle
- Garanties liées au projet (local, matériel, fonds de commerce). Aucune garantie personnelle n'est engagée sous forme notamment de caution
- Délégation d'assurance Décès Invalidité - Totale



Quelle tarification ?

- Taux d'intérêt préférentiel : **1,75% HT**
- Frais de dossier : **gratuits**
- Prime d'assurance préférentielle : **0,1% HT**

En quoi consistent les Crédits d'investissements Intelak Al Moustatmir Al Qarawi ?

Il s'agit de crédits bancaires qui financent les dépenses d'investissement relatives aux projets de création et d'extension : acquisition de local, de matériel et d'outillage professionnel ou agricole.

Ils couvrent :

- La création et l'extension
- La modernisation et la reconversion des exploitations agricoles.

Ces crédits sont octroyés sur une durée pouvant aller jusqu'à 7 ans. Ils sont remboursables à fréquence régulière selon le cycle d'exploitation de l'entreprise : mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle.

En quoi consistent les crédits de fonctionnement « Intelak Al Moustatmir Al Qarawi » ?

Il s'agit de crédits qui financent les dépenses liées au fonctionnement de l'entreprise et les besoins de trésorerie liés à l'activité courante de l'entreprise.

Les crédits de fonctionnement selon la formule Intelak sont octroyés aux bénéficiaires n'ayant jamais disposé d'un crédit de fonctionnement auparavant.

Les crédits de fonctionnement sont généralement octroyés sur une durée d'une année renouvelable. Ils sont remboursés selon l'accord conclu avec la banque.

Prêt gratuit « **Start-TPE** »

Il s'agit d'un prêt qui vient en complément au crédit d'investissement et qui permet de financer le besoin en fonds de roulement de démarrage lié à l'investissement.

Il peut bénéficier une seule fois à l'entreprise qui a souscrit un crédit d'investissement Intelak ou Intelak Al Moustatmir Al Qarawi inférieur ou égal à 300.000 DH.

Il est remboursable après 5 ans maximum sauf en cas d'ouverture d'une procédure de liquidation de l'entreprise.

Quels montants de financement ?

Le prêt gratuit peut atteindre 20% du montant du crédit d'investissement dans la limite de 50.000 DH.

Quelles garanties ?

- Aucune garantie n'est exigée

Quelle tarification ?

- Taux d'intérêt : **0%**
- Frais de dossier : **gratuits**



➤ COMMENT BÉNÉFICIER DES FINANCEMENTS PRÉVUS DANS LE CADRE DU PROGRAMME INTÉGRÉ ?

Pour bénéficier des financements prévus dans le cadre du programme intégré, le demandeur doit d'adresser aux agences des banques signataires de la convention de financement (voir la question « A qui s'adresser pour bénéficier de l'offre de financement? »).

Le demandeur doit adresser à l'agence bancaire toutes les informations et documents demandés pour l'instruction de sa demande de financement.

La demande de financement est étudiée par la banque et donne lieu à une décision qui doit être notifiée par la banque au demandeur, oralement ou par écrit.



➤ AU BOUT DE COMBIEN DE TEMPS, LES BANQUES STATUENT-ELLES SUR LES DEMANDES DE CRÉDIT ?



Dans le cadre du programme, les banques se sont engagées à statuer sur les demandes de crédit dans un délai maximum de 3 semaines, après que le dossier de demande de crédit soit complet.

En cas de refus de la demande de financement, les motifs sont communiqués aux demandeurs par l'agence bancaire concernée, oralement ou par écrit, dans le même délai de 3 semaines.

➤ A QUI S'ADRESSER EN CAS DE RÉCLAMATION ?

En cas de difficulté ou de réclamation concernant une demande de crédit, vous pouvez vous adresser aux services de traitement des réclamations de la banque concernée.

En cas d'insatisfaction ou d'absence de réponse, vous pouvez vous adresser aux Succursales Régionales de Bank Al-Maghrib.



QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES SUR L'OFFRE DE FINANCEMENT

➤ **Comment est pris en compte le critère de chiffre d'affaires pour apprécier l'éligibilité à l'offre de financement du programme ?**

Pour être éligible aux produits de financement prévus par le programme, le chiffre d'affaires de l'entreprises doit être inférieur ou égal à 10 Millions de DH :

- pour les entreprises en cours de création ou ayant moins de 1 an, le chiffre d'affaires retenu correspond au chiffre d'affaires prévisionnel au titre du premier exercice / exercice en cours;
- pour les entreprises existantes, le chiffre d'affaires retenu correspond à celui réalisé au cours du dernier exercice clos.

➤ **Parmi les conditions d'éligibilité à l'offre de financement, les entreprises doivent être créées depuis moins de 5 ans. Comment est appréciée cette condition ?**

Ce sont les entreprises créées depuis 5 ans maximum à la date de la présentation de la demande de prêt.

➤ **Comment considère-t-on une très petite entreprise comme étant exportatrice ?**

Ce sont des entreprises dont le chiffre d'affaires ne dépassent pas 10 millions de dirhams et :

- qui réalisent au moins 20% de leur chiffre d'affaires à l'export au titre du dernier exercice clos
- ayant décroché leurs premiers contrats/ commandes à l'export à condition que le carnet de commandes à l'export

représente au moins 10% du chiffres d'affaires prévisionnel au titre de l'exercice en cours/ à venir.

➤ **Les crédits faisant partie du programme sont-ils systématiquement octroyés ?**

Les dossiers de demande de crédit entrant dans le cadre du programme font l'objet d'une analyse par la banque qui apprécie, d'une part, le respect des critères d'éligibilité, et d'autre part la viabilité du projet sur le plan commercial, technique et financier.

Si le projet n'est pas jugé viable, la demande de crédit fait l'objet d'un refus par la banque. Celle-ci motive au demandeur les raisons de ce refus.

➤ **Y a-t-il un apport en fonds propres de la part des bénéficiaires de crédits ?**


Les dossiers de demande de crédit entrant dans le cadre du programme sont soumis à l'appréciation des instances de décision des banques qui apprécient le niveau d'apport en fonds propres, en fonction des éléments du dossier.

➤ **Peut-on bénéficier d'un crédit Intelak ou Intelak Al Moustatmir Al Qarawi en cas de crédit antérieur ?**

Si une entreprise a déjà bénéficié d'un crédit d'investissement auparavant, elle peut bénéficier d'un crédit d'investissement et de fonctionnement Intelak ou Intelak Al Moustatmir Al Qarawi.

Si une entreprise a déjà bénéficié d'un crédit de fonctionnement auparavant, elle peut bénéficier d'un crédit d'investissement Intelak ou Intelak Al Moustatmir Al Qarawi. En revanche, elle





ne peut bénéficier d'un crédit de fonctionnement Intelak ou Intelak Al Moustatmir Al Qarawi.

➤ **Peut-on bénéficier de plusieurs crédits Intelak ou Intelak Al Moustatmir Al Qarawi auprès de plusieurs banques ?**

Les crédits Intelak peuvent être accordés dans la limite d'un plafond de 1,2 million de DH quelle que soit la banque.

➤ **Les financements octroyés dans le cadre du programme sont-ils des dons ou des subventions de l'Etat ?**

Non. Les financements accordés dans le cadre du programme sont des crédits bancaires remboursables par les bénéficiaires de crédit selon l'échéancier de remboursement prévu lequel dépend du type de crédit et du cycle d'exploitation de l'entreprise.

➤ **A quoi engage un crédit ?**

Les bénéficiaires des crédits accordés par les banques, dans le cadre du programme intégré, tout comme pour tout autre type de crédit, s'engagent à rembourser le montant de leurs crédits ainsi que les intérêts.

➤ **Qu'est-ce qui est prévu pour les entrepreneurs et TPE qui ne répondent pas aux conditions d'éligibilité de l'offre de financement ?**

En dehors du programme ciblant les créations d'entreprises, les jeunes entreprises et les TPE exportatrices, les banques disposent d'offres de financement des besoins des entreprises ne répondant pas aux conditions d'éligibilité de ce programme.



L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT





➤ A QUOI CORRESPOND L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT ?

L'offre d'accompagnement correspond aux services rendus aux candidats porteurs de projet pour les aider à créer leur entreprise et à faciliter l'obtention d'un financement ainsi que les services rendus aux entreprises créées en vue de leur pérennisation.

➤ QUELS SONT LES BÉNÉFICIAIRES DES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT ?

Les bénéficiaires de services d'accompagnement prévus par ce programme sont :

- les porteurs d'idée en phase de conception d'un projet de création d'entreprise
- les porteurs de projet en phase de réalisation du projet et de création de l'entreprise
- les entreprises récemment créées



➤ QUELS SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT SONT DISPONIBLES ?

Les services d'accompagnement diffèrent selon la phase où se trouve le candidat porteur de projet. Celui-ci peut se trouver lors de la phase de :

- maturation de l'idée
- conception et montage du projet
- création de l'entreprise
- recherche des financements et constitution du dossier de crédit
- développement et pérennisation du projet

Ces services peuvent porter sur divers besoins, à titre d'exemple sur ce qui suit :

- **Phase de pré-crédation de l'entreprise** : la formation, l'incubation, l'assistance au montage du projet et à la mise en place du business plan, le conseil sur les financements disponibles, et l'assistance au montage du dossier de crédit
- **Phase de création d'entreprises** : l'assistance aux démarches administratives et à l'obtention des autorisations
- **Phase post-crédation de l'entreprise** : Tenue de la comptabilité, conseil, formation, financements disponibles, assistance juridique, accompagnement pour la pérennisation et la croissance de l'entreprise ; accès à des informations sectorielles et régionales
- **Phase de difficulté** : soutien externe en termes de gestion des difficultés
- **Phase de cession ou de reprise de l'entreprise** : l'assistance et le conseil.



➤ A QUI S'ADRESSER POUR BÉNÉFICIER DES SERVICES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION ?

Pour les besoins d'information et d'orientation, les candidats éligibles peuvent s'adresser indifféremment aux structures régionales suivantes :

- Les réseaux d'agences bancaires
- Les succursales de Bank Al-Maghrib au niveau des régions
- Les Centres Régionaux d'Investissement
- Les antennes régionales de la Caisse Centrale de Garantie
- Les structures régionales de la CGEM
- Les guichets régionaux d'accompagnement de l'OFPPPT
- Les agences et antennes régionales de l'ANAPEC

Ces structures déploient au niveau de chacune des régions du Royaume un réseau fournissant des services d'information et d'orientation.

Elles se réunissent au sein d'un Comité Régional de Coordination de l'Accompagnement pour coordonner et fédérer leurs actions dans ce domaine.

➤ A QUI S'ADRESSER POUR BÉNÉFICIER DES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION, À L'ACCÈS AU FINANCEMENT OU AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE ?

Vous pouvez vous adresser aux structures suivantes si vous avez :

- une idée et que vous avez besoin d'un appui pour monter un projet,
- monté votre projet ou que vous avez récemment créé une petite entreprise et que vous avez besoin d'un appui pour monter le dossier de financement pour l'obtention de crédits
- créé récemment votre entreprise et que vous avez besoin d'un appui pour pérenniser et développer votre activité

1. **Les agences bancaires** : Pour les banques disposant de structures d'accompagnement, les agences vous mettront en relation avec des conseillers professionnels qui vous assisteront dans le montage du projet et du business plan (plan d'affaires) ou du dossier de crédit





2. **Les Centres Régionaux d'Investissement** : Les CRI vous mettront en relation avec les parties concernées (professionnels établis, associations, experts) au niveau régional offrant des services d'accompagnement, en fonction du besoin et du cycle de vie de l'entreprise.
3. **Les guichets régionaux d'accompagnement de l'OFPPT** : Ces guichets fournissent des services de formation et d'accompagnement au montage de projet, ainsi que des services de formation et d'accompagnement post-crétation.
4. **Les agences et antennes régionales de l'ANAPEC** : Elles fournissent des services d'appui aux porteurs de projet en phase de pré-crétation et lors du démarrage de l'activité ainsi que des séances de sensibilisation à l'entrepreneuriat.

➤ **A QUI S'ADRESSER POUR BÉNÉFICIER DES SERVICES D'AIDE AUX FORMALITÉS ADMINISTRATIVES DE CRÉATION D'ENTREPRISE ET À L'OBTENTION DES AUTORISATIONS NÉCESSAIRES ?**

Il convient de s'adresser aux **Centres Régionaux d'Investissement** qui apporteront l'assistance nécessaire pour permettre la création de l'entreprise et l'obtention des autorisations nécessaires dans des délais rapides.

➤ **A QUI S'ADRESSER EN CAS DE DIFFICULTÉ D'ACCÈS AUX SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT ?**

En cas de difficulté d'accès aux services d'accompagnement, vous pouvez vous adresser au Centre Régional d'Investissement.

QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES SUR L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

➤ Faut-il être diplômé pour être en mesure de bénéficier du programme ? Et si oui, faut-il avoir un diplôme dans le domaine du projet ?

Non, il n'est pas nécessaire d'être diplômé pour être éligible aux produits de financement prévus par le programme.

Néanmoins, il faut disposer d'une certaine qualification dans le domaine d'activité souhaité.

➤ A partir de quel stade de réflexion et de conception de l'idée ou du projet d'entreprise peut-on bénéficier du programme et de l'offre de financement ?

Si le candidat en est au stade de l'idée et n'est pas suffisamment avancé dans la préparation de son projet, il lui est recommandé de recourir aux services de l'accompagnement prévu par le programme pour être aidé dans ce processus et être en mesure de présenter à la banque un projet viable sur le plan commercial, technique et financier et répondant aux exigences d'un financement.

En effet, plus le projet est maîtrisé, plus ses chances de réussite sont élevées. Aussi, les porteurs de projet ayant étudié les différentes composantes de leur projet sont mieux à même de bénéficier d'un financement par les banques. Parmi les composantes à étudier et maîtriser :

- Le marché ciblé par l'entrepreneur
- Le produit ou le service qui sera offert
- La valeur ajoutée du projet dans le marché ciblé
- Le prix du produit ou du service
- La faisabilité technique du projet



- Le coût du produit ou du service
- Les volumes attendus des ventes
- Les coûts de production et de gestion
- Les résultats financiers attendus

Si le candidat à la création d'entreprise a un projet ficelé et maîtrise ces différentes composantes, il peut s'adresser directement à la banque pour demander un financement et solliciter, éventuellement, une assistance au montage du dossier de crédit. La banque appréciera alors la viabilité du projet et ses chances de réussite.

► **Peut-on s'adresser à n'importe quelle agence bancaire pour disposer du financement prévu par le programme ? Faut-il s'adresser à un contact différent au sein de la banque pour solliciter un accompagnement ?**

Pour toute demande d'information sur le financement et l'accompagnement, les porteurs de projet peuvent s'adresser aux agences bancaires des banques adhérentes au programme.

Selon l'organisation interne de chaque banque, le traitement de la demande peut être fait soit par l'ensemble des agences soit par des agences spécialisées avec qui les porteurs de projet sont mis en relation.

S'agissant de l'accompagnement, la plupart des banques sont dotées de structures et de conseillers professionnels qui seront sollicités par les agences bancaires pour assurer la prise en charge des porteurs de projet.

Les autres banques qui ne disposent pas encore de structures d'accompagnement vous orienteront vers les organismes qui fournissent ces services.

► Quels sont les risques encourus par l'entrepreneur en cas d'échec du projet ?

Si le projet échoue et que l'entreprise ne parvient pas à assurer le remboursement du financement accordé par la banque, la banque met en jeu les garanties du projet c'est-à-dire qu'elle récupère les actifs donnés en garantie.

Les pertes de l'entrepreneur sont alors limitées à hauteur de l'autofinancement qu'il a engagé.

L'entrepreneur peut néanmoins encourir un risque de responsabilité personnelle s'il est démontré qu'il a fait preuve d'une gestion frauduleuse.







ANNEXES





لائحة المراكز الجهوية للاستثمار

LISTE DES CENTRES RÉGIONAUX D'INVESTISSEMENT

Centre d'Investissement Régional	Adresse	Téléphone	Site Web
CRI Tanger Tétouan Al Hoceima	Avenue Omar Ibn Al Khattab, Tanger	05 39 34 23 03	
	360B Avenue des F.A.R. Tétouan	05 39 99 79 81	www.investangier.com
	Quartier Calabonita B.P 258 Al Hoceima	05 39 98 39 83	
CRI Oriental	Bd.Prince Héritier Moulay El Hassane Oujda	05 36 68 28 27	www.orientalinvest.ma
CRI Fès - Meknès	Place de la Résistance angle Bd. My.Youssef et Allal El Fassi - Fès	05 35 65 20 57	www.crifes.ma
CRI Rabat - Salé - Kenitra	23, avenue de la Victoire Rabat, 10 090, Maroc	05 37 77 64 00	www.rabatinvest.ma
CRI Beni Mellal - Khénifra	Bd. Bayrout, Béni Mellal 23000 - Maroc	05 23 48 20 72	www.coeurdumaroc.ma/cri/public
CRI Casablanca - Settat	60, Avenue Hassan II, Casablanca 20000, Maroc	05 22 48 18 88	www.casainvest.ma
CRI Marrakech - Safi	bd John Kennedy, Jnane El Harti, Guéliz MARRAKÉCH	05 24 42 04 91	www.crimarrakech.ma
CRI Darâa - Tafilalt	N° 23 Bd Bir Anzarane, Centre-ville. Errachidia, Maroc	05 35 57 38 01	www.draatafilaletinvest.com
CRI Souss Massa	Souss Massa - Agadir Cité Founty B.P : 31.333 Agadir I Maroc	05 28 23 08 77	www.agadirinvest.com
CRI Guelmim Oued-Noun	N° 04, Lotissement Al-Qods - BP 202 - 81000 Guelmim	05 28 77 15 55	www.guelmiminvest.ma
CRI Laâyoune Sakia El hamra	Bd Mekka, BP 2266 Laayoune 70000	05 28 89 11 89	www.laayouneinvest.ma/source/crilaayoune.asp?codelangue=23&po=2
CRI Dakhla - Ouad Eddahab	Avenue Ahmed Ben Chekroun, Massira II. B.P.01 Dakhla - Maroc	05 28 89 85 35	www.dakhlainvest.ma

لائحة وكالات بنك المغرب

LISTE DES SUCCURSALES DE BANK AL-MAGHRIB

Succursales	Adresse	Téléphone	Site Web
Tanger	78, bd Mohammed V BP 403	05 39 34 95 50	www.bkam.ma
Tétouan	Quartier de l'aviation (près de la Wilaya) BP 32	05 39 70 97 48	
Nador	Place Al Massira, q. administratif BP 20	05 36 70 93 52	
Oujda	28, av Mohammed V 60000 BP 415	05 36 68 34 27	
Al Hoceima	Bd Hassan II BP 11	05 39 98 20 82	
Larache	10, Boulevard Mohammed V, BP 18	05 39 91 70 35	
Taza	Bd. Mohamed V BP 72	05 35 28 90 50	
Fès	Place de Florence BP 2177	05 35 94 95 90	
Meknès	10, bd Mohammed V BP 20	05 35 40 09 66	
Kénitra	Av. Mohammed V, place du 20 août BP 218	05 37 32 97 70	
Rabat	Av. Annakhil (Hay Riyad) - BP 445	05 37 81 81 81	
Casablanca	115, bd de Paris, BP 72	05 22 47 80 00	
El Jadida	3, bd Mohammed V BP 88	05 23 37 94 50	
Settat	Av. Hassan II BP 791	05 23 72 96 00	
Beni Mellal	Bd Hassan li BP 286 Beni-Mellal	05 23 48 76 32	
Safi	Rue Abdelmoumen Ben Ali ang. Place de l'Indépendance BP 18	05 24 46 51 02	
Marrakech	Avenue Mohammed VI BP 409	05 24 42 52 40	
Ouarzazate	Rue Mly Rachid, hay El wahda BP 303	05 24 89 92 02	
Agadir	Bd Général Kettani BP 181	05 28 29 94 30	
Laayoune	Bd Mohammed V BP 91	05 28 99 90 10	

1 Un réseau de plus de 30 guichets d'accompagnement existe au niveau national, chacun appartenant à une direction régionale

لائحة الشبائيك الجهوية للمواكبة التابعة لمكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

LISTE DES GUICHETS RÉGIONAUX D'ACCOMPAGNEMENT DE L'OFPPT'

Région	Adresse	Ville	Adresse	Téléphone
Tanger - Tétouan - Al Hoceima	Rue du Liban, Place Mozart BP : 1272 - 90000 Tanger	Tanger	ISMONTIC Carreer Centre Tanger ISTA IBN Marhal r 5 rue ibn marhal Place Mozart	05 39 38 08 71 05 39 94 09 97
		Tetouan	Carrer Centre ISMO Rond Point Collainord Zone Tetouan Shore ISTA Route Sebta Tetouan	05 39 70 74 02 05 39 70 74 02
		Larache	ISTA Larache Avenue Omar Ibn Abdelaziz	05 39 91 26 46
		Chefchaouen	ISTA Chefchaouen Avenue Sebta quartier administratif Chefchaouen	05 39 98 64 72
		Ouazzane	ISTA Ouazzane Route de Fés B.P 61 16200 Ouazzane	05 37 90 76 21
		Ksar El Kebir El Hoceima	ISTA Ksar El Kebir Lamrina Hay Salam Ksar El Kebir ISTA Houceima BP 62 Sidi Abed Bariou Haddou EL Houceima	05 39 91 86 58 05 39 98 34 86
Oriental	60, Rue Abderrahmane Addakhil 60000 Oujda	Oujda	ISTA EL Aounia Route Bouchtate 60000 Oujda	05 36 74 08 46
		Taourirt	ISTA Taourirt Route de TAZA 60800 Taourirt	05 36 67 92 41 05 36 67 92 41
		Nador	ISTA Nador Route Taouima Aeroport 62000 Nador	05 36 60 30 10 05 36 60 30 10
Meknés -FES	Hay Adarissa, Route Ain Smen BP : 136 - 30 000 Fès	Fes	Rte Imouzer Km 2, Fès.	05 35 60 15 74
		Meknes	Centre Mixte Sidi Baba Telt Fhoul Meknes	05 35 55 63 37
		Taza	ISTA Taza Rte d'oujda Taza	05 35 21 23 43
		Errachidia	ISTA Mohamed El Fassi BP 528 Boutalamine 52000 Errachidia	05 35 57 27 40
		Sefrou	ISTA Sefrou Hay Ben seffar, Sefrou	05 35 66 07 59
Rabat - Salé-Kénitra	Bd Abdelkrim El Khattabi Hay Essalam BP : 168 - 11 000 Salé	Temara	Centre de formation professionnelle et d'aide a l'emploi, Av. Abdelkrim EL Khattabi Hay Nahda Temara	05 37 40 67 07
		Rabat-Hay Nahda	Rue Reda Guidira Hay Nahda II Rabat	05 37 63 00 21
		Kenitra Maamoura	ISTA Maamora Kenitra	05 37 38 07 53
		Sidi Kacem	ISTA Sidi Kacem Hay Charaf route de Kenitra BP146 Sidi Kacem	05 37 59 23 26
		Salé	ISTA Hay Salam ,BD.Abdelkrim El Khattabi Hay Salam ,Salé	05 37 81 42 07
		Khémisset	ISTA Khémisset,Avenue Mohamed V, Khémisset	05 37 55 32 15
		Rabat-Yakoub El Mansour	ISTA Yakoub El Mansour, Avenue Al Majd, Rabat	05 37 79 81 84
Rabat-Hay Riad	ISTA Hay Riad Rue Allal El Fassi Hay Riad BP 6332 Rabat	05 37 71 17 80		
Béni Mellal-Khénifra	Béni Mellal-Khénifra	Khouribga	ISTA Khouribga BP 81 Hay Rachad, Khouribga	05 23 49 80 75
Casablanca Settatt	50, Rue Caporal Driss Chbakou Ain Borja 20 300 - Casablanca	ISTA Settatt	ISTA2 Quartier administratif Settatt	05 23 40 34 46
		ISTA Alhank	ISTA EL Hank Avenue Mehdi Benbarka	05 22 36 22 99
		CFAP	Angle Boulevard Mimosa et rue tamaris ain sebba Casablanca	05 22 35 13 79
		ISB Ain Borja	205 route Ouled Ziane Casablanca	05 22 61 88 05
		CF Mohammedia	Avenue Hassan II Mohamedia	05 23 31 30 55
		Career center CREA	ISTA CREA BD Sidi Maarouf 20190 Casablanca	05 22 97 41 13
		Careercenter hay Hassani	ISTA Hay Hassani Sidi Elkhadir	05 22 90 35 06
		IMV Derb Ghallef	BD Anoual 20100 Casablanca	05 22 25 73 37
EL Jadida / Azemmour	ISTA Cité de l'air, Cité de l'Aéroport BP 130	05 23 34 12 69		
Marrakech -Safi	Route d'Essaouira, Quartier Industriel Azli BP : 76 - 40 000 Marrakech	Marrakech	ISGI Quarier industriel Azli Marrakech	05 24 43 50 57
		Safi	ISTA NTIC Safi Avenue Zaouia Sidi Oassel	05 24 65 31 95
		Benguerir	ISTA Benguirir Hay El Amal Route de l'OCP Benguerir	05 24 31 68 49
		Essaouira	ISTA Essaouira Hay Lala Amina Bd Alaquaba Essaouira	05 24 78 43 83
Souss-Masaa	Route de Marrakech BP : 24/5 - 80000 Agadir	Agadir	Route de Marrakech BP : 24/5 - 80 000 Agadir	05 28 84 66 68
		Taroudant	ISTA Taroudant Hay Sidi Belkas Bab Targhounit	05 28 85 27 86
		Ouarzazate	ISTA Ouarzazate Rue Ennceure BP 43 45000 Ouarzazate	0524 88 20 88
		Tiznit	ISTA Tiznit Riute de Tafraouet Quartier Industriel BP 473 85000 Tiznit	05 28 86 24 06
Provinces du sud	Boulevard 20 Août, Villa 2 Mars, Quartier Moulay Rachid BP : 1148 - 70000 - Laayoune	LAAYOUNE	ISGI Laayoune BD My Abdellah BP 483 ISTA Alwahda Lot Alwahda	05 28 89 20 82 05 28 99 18 34
		GUELMIM	ISHT Guelmim BD Hassan II BP127 Guelmim	05 28 87 27 23
		DAKHLA	ISTA Dakhla BP 169 Hay Errahma Dakhla	05 28 89 73 43

لائحة الفروع الجهوية لصندوق الضمان المركزي

LISTE DES ANTENNES RÉGIONALES DE LA CAISSE CENTRALE DE GARANTIE

Centre régional	Adresse	Téléphone	Site Web
Centre d'affaires de Tanger	Angle boulevard Mohammed V et Victor Hugo plateau 35, 6 ^{ème} étage - Tanger	05 37 71 68 68	www.ccg.ma/fr/contactez-nous
Centre d'affaires d'Oujda	38, Boulevard Youssef Ibn Tachfine, 3 ^{ème} étage Oujda		
Centre d'affaires de Fès	Tour RMA Watanya 45, avenue Hassan II 3 ^{ème} étage - Fès		
Centre d'affaires de Rabat	Boulevard Ar Ryad, Hay ryad, B.P 2031 Rabat		
Centre Régional de Casablanca	17, Rue Ibnou Khalikane, Belgi Center, 4 ^{ème} étage - Casablanca		
Centre d'affaires de Marrakech	Immeuble Naccarate, 3 ^{ème} étage n°304, Guéliz Marrakech		
Centre d'affaires d'Agadir	Bureau n°20, Immeuble l'Arganier, Boulevard des FAR - Agadir		
Centre d'affaires de Laâyoune	36, bloc 3 hay Moulay Rachid, avenue Mekka Imm Jeddah, 1 ^{er} étage - Laâyoune		



لائحة التمثيليات الجهوية للاتحاد العام لمقاولات المغرب

LISTE DES STRUCTURES RÉGIONALES DE LA CGEM

Structure Régionale	Adresse	Téléphone	Site Web
CGEM Béni Mellal - Khénifra	Boulevard Hassan 2, Immeuble Boujaafar, 4eme étage n°14 et 15 Beni Mellal - Maroc	05 23 48 58 59	www.cgem.ma/fr/cgem-regions
CGEM Drâa - Tafilalet	8, Rue Abdellah Ben Yassine, 1 ^{er} étage - C.P. 52000 - Errachidia - Maroc	05 35 57 27 79	
CGEM Fès - Taza	Avenue Hassan II - Tour Al watanya 8 ^{ème} étage - Appt. N°801 - Fès	05 35 94 08 64	
CGEM Marrakech - Safi	Avenue Abdelkrim El KHATTABI, Immeuble Espace Bureaux, 2 ^{ème} étage Bureau 16 et 18 -Guéliz - Marrakech	05 24 31 13 80	
CGEM Meknès - Ifrane	14 rue Echouhada - Ville Nouvelle - 50 000 Meknès	05 35 40 03 02	
CGEM Oriental	Résidence Pasteur 76, Avenue Prince Héritier Moulay Hassan 4 ^{ème} étage	05 36 68 07 26	
CGEM Rabat - Salé - Kénitra	N° 5, rue Al Maddane secteur 7 J5, Hay Riad Rabat	05 37 71 73 20	
CGEM Régions Sud	Laayoune : Boulevard la Mecque Imm. Weld Rachid N° 5 et 6, 3 ^{ème} étage - 70000	05 28 89 04 46	
	Dakhla : Angle Avenue El Walaa et Oued El Haouli - BP 292 - Dakhla	05 28 89 83 17	
CGEM Settat - Berrechid	Quartier Administratif - B.P : 922 - Bd El Massira - C/O Délégation Provinciale de Commerce et de l'Industrie- Settat	05 23 72 34 34	
CGEM El Jadida - Sidi Bennour	Appt N°5, 2 ^{ème} étage, résidence Yasmine, Bd Mohamed V, C.P. 24000 El Jadida - Maroc	05 23 37 09 89	
CGEM Souss Massa	23 Bd. Mohamed V, Im. Iguenouane, 1 ^{er} étage, BP 1054, Agadir	05 28 82 32 98	
CGEM Tanger Tétouan Al Hoceima	Tanger : 183, Avenue Prince Héritier Centre NREA-5 ^{ème} étage n°68 Tanger	05 39 34 18 42	
	Tétouan : 75, avenue 9 avril, résidence Khadija, étage N° 1 - CP : 93000 - Tétouan	05 39 71 70 94	
CGEM MeM	23, Bd Mohamed Abdou, Quartier Palmiers - Casablanca	05 22 99 70 00	

لائحة الوكالات والمكاتب الجهوية للوكالة الوطنية لإنعاش التشغيل والكفاءات

LISTE DES AGENCES ET ANTENNES RÉGIONALES D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ANAPEC

LES AGENCES ANAPEC RÉGION TANGER – TÉTOUAN – AL HOCEIMA

Anapec Direction Régionale Tanger Teouan Al Hoceima

Angle Avenue Omar Ben Khattab et Rue Ibn Aachir
N° 553 J, 6^{ème} étage

Tél : 0539 946 775 – 0539 946 770

Fax : 0539 946 925

Anapec M'diq

Avenue Angle Moussa Ibn Noussair et Abdelkrim El
Khattabi

Tél : 0539 664 488 – 0539 664 735

Fax : 0539 664 916

Anapec Al Hoceima

Angle Rue Palastine et Rue El Baladia N° 8

Tél : 0539847381 0539847380

Fax : 0539847382

Anapec Chefchaoun

Rue Moulay Driss

Tél : 0539 988 501

Fax : 0539 988 532

Anapec Larache

31, Avenue Omar Ibn Abd El Aziz, Lot Ismail

Tél : 0539 520 068 – 0539 521 222

Fax : 0539 523 957

Anapec Tanger

Angle Avenue Omar Ben Khattab et Rue Ibn Aachir
N°553 J, 4^{ème} étage

Tél : 0539 946 172 – 0539 946 158 – 0539 946 183

Fax : 0539 324 403

Anapec Tanger International

Angle Avenue Omar Ben Khattab et Rue Ibn Aachir
N° 553 J, 5^{ème} étage

Tél : 0539 946 054

Fax : 0539 946 054

Anapec Tanger Fahs – Drissia

Lotissement Sabrine, N° 42, Bd Tarik ben Ziad en
face de la Grande poste Drissia

Tél : 0539 951 010 – 0539 951 432 – 0539 954 361 –
0539 954 295

Fax : 0539 954 245

Anapec Tetouan

Résidence Annouzha Imm A – Avenue AL Massira
Al Khadra

Tél : 0539 997 127

Fax : 0539 997 114

LES AGENCES ANAPEC RÉGION L'ORIENTAL

Anapec Direction Régionale Oriental

Angle Bd Med V et Rue d'Agadir – Oujda

Tél : 0536 696 254

Fax : 0536 704 475

Anapec Berkane

Angle Bd Mohamed V et Rue Sidi Ahmeda

Tél : 0536 822 079

Fax : 0536 618 035

Anapec Bouarfa

Angle Bd Moukawama et Rue Tunis, 61200 Bouarfa

Tél : 0528 993 630

Fax : 0536 798 901

Page Facebook : @Anapec Bouarfa

Anapec Jerada

25 Boulevard Hassan II Hay Razi

Fax : 0536 678 011

Anapec Nador

Bd Sakia Hamra Rue 26 N° 24

Tél : 0536 604 352 – 0536 320 847 – 0536 320 862 –
0536 231 941

Fax : 0536 602 430

Anapec Oujda

Angle Bd Med V et Rue d'Agadir – Oujda

Tél : 0536 603 252

Fax : 0536 704 473

Anapec Taourirt

N° 499 Bis, Boulevard Maghreb Arabi

Tél : 0536 678 008 – 0536 798 902





LES AGENCES ANAPEC RÉGION FES – MEKNES

Anapec Direction Régionale Centre Nord

Avenue Mohammed Slaoui, Résidence Bureaux
Hadika en face du Jardin Lala Mina Immeuble N° 55,
4ème étage – Ville Nouvelle Fès
Tél : 0535 650 073
Fax : 0535 944 635

Anapec Makens – Agence Régionale

Rue Kiffa Immeuble Hakim Ville Nouvelle
Tél : 0535 521 017
Fax : 0535 523 671

Anapec Meknes

Rue Kiffa Immeuble Hakim Ville Nouvelle
Tél : 0535 403 754

Anapec Fes

Avenue Mohammed Slaoui, Résidence Bureaux
Hadika en face du Jardin Lala Mina Immeuble N° 55,

RC – Ville Nouvelle Fès

Tél : 0535 944 639 – 0535 944 839 – 0535 651 745 –
0535 653 317
Fax : 0535 944 640

Anapec Missour

Avenue Hassan II centre e Messour Immeuble Bou
Aâbidi
Tél : 0535 585 022
Fax : 0535 684 555

Anapec Sefrou

3 Avenue La marche Verte
Tél : 0535 660 033
Fax : 0535 660 049

Anapec Azrou

Bd Mohammed VI, Azrou
Tél : 0535 364 272
Fax : 0535 560 395

Anapec Taounate

Route e FES, Demna
Tél : 0535 687 062
Fax : 0535 687 062

Anapec Taza

Avenue Kassou Meah, Résidence Draa Louz
Tél : 0535 284 841 – 0535 285 655
Fax : 0535 284 842

LES AGENCES ANAPEC RÉGION RABAT – SALÉ – KENITRA

Anapec Rabat – Agence Régionale

56 Boulevard Patrice Lumumba Appt 2 Hassan
Tél : 0537 778 105 – 0537 703 960 – 0537 703 963 –
0537 703 958
Fax : 0537 703 966

Anapec Kenitra

Angle Avenue Moulay Abderrahmane et Rue Hassan
Ibn Tabit, Résidence Rabwa
Tél : 0537 361 986 – 0537 367 740 – 0537 362 992
Fax : 0537 362 976

Email : agence.kenitra@anapec.org

Anapec Khemisset

299, Av Mohammed VI, Lot Al Mouna Av Hoummane
Al Fetouaki, Ccis de Khémisset
Tél : 0537 552 113 – 0537 559 714
Fax : 0537 559 713

Anapec Rabat Hassan

56, Boulevard Patrice Lumumba Hassan
Tél : 0537 661 180 – 0537 661 181
Fax : 0537 661 179

Anapec Rabat International

Boulevard Allal El Fassi Rabat Irfane
Tél : 0537 724 147
Fax : 0537 724 174

Anapec Rabat Irfane

Boulevard Allal El Fassi Rabat Irfane
Tél : 0537 686 424
Fax : 0537 683 502 – 0537 683 502

Anapec Rabat Agdal

40, Avenue des Nations Unies, Rue Jabal El Ayachi
Agdal – Rabat
Tél : 0537 774 592 – 0537 777 011 – 0537 777 020
Fax : 0537 774 597

Anapec Sale

395, Boulevard Chouhada, Hay Essalam
Tél : 0537 810 034
Fax : 0537 810 019

Anapec Sidi Kacem

Ikamat Azlaf, B Me V n°25
Tél : 0537 597 155
Fax : 0537 596 214

Anapec Temara

Boulevard Hassan II Immeuble 6,5 Massrouf 1
Quartier Al Alaouiyyine – Temara
Tél : 0537 643 018 – 0537 642 960
Fax : 0537 643 015

LES AGENCES ANAPEC RÉGION BENI MELLAL – KHENIFRA

Anapec AZILAL

Boulevard Mohamed V
Tél : 0523 459 929 – 0523 459 615
Fax : 0523 459 615

Anapec Beni Mellal

Boulevard Abdelkrim El Khattabi Résidence Assalam
Tél : 0523 486 809 – 0523 481 261
Fax : 0523 487 055
Page Facebook : @Anapec Beni Mellal

Anapec El Hajeb

13 Avenue Mohame V
Tél : 0535 541 877

Anapec Khenifra

Immeuble Yachfin Avenue Zerktoni en face de
l'agence urbaine
Tél : 0535 587 481
Fax : 0535 587 477
Page Facebook : @Anapec Khenifra

LES AGENCES ANAPEC RÉGION CASABLANCA – SETTAT

Anapec Direction Générale

4 Lot La Colline, Entrée B – Sidi Maarouf
Tél : 0522 789 450
Fax : 0522 786 134

Anapec Direction Régionale Grand Casablanca

7^{ème} Etage, N° 213, Imm. Youstra Centre, Rond Point
d'Europe Boulevard La résistance
Tél : 0522 260 464 – 0522 260 458 – 0522 260 466 –
0522 492 236
Fax : 0522 260 504

Anapec Resistance

RC, N° 213, Imm. Youstra Centre, Rond Point
d'Europe Boulevard La résistance
Tél : 0522 271 743 – 0522 481 094 – 0522 490 069
Fax : 0522 271 739

Anapec Anfa

17 Rue Daraâ Bd Hassan II
Tél : 0522 273 267 – 0522 279 258 – 0522 276 237 –
0522 276 239 – 0522 279 241
Fax : 0522 279 158

Anapec Hay Hassani

239 bd Oum Rabii Oulfa
Tél : 0522 934 083 – 0522 934 084 – 0522 934 081
Fax : 0522 934 082

Anapec Bernoussi

Bd Lalla Asmaa, Sidi Moumen jdid, (Centre INDH)
Tél : 0522 724 557 – 0522 724 554 – 0522 724 551
Fax : 0522 724 563

Anapec Ain Sebaa

35 allée des Sophoras Ain Sebâa
Tél : 0522 664 192 – 0522 664 193 – 0522 673 200 –
0522 664 195 – 0522 662 685
Fax : 0522 664 194

Anapec Zellaqa

Bd des FAR, Place Zellaqa, 61 rue Zid ou Hmad
Tél : 0522 441 170 – 0522 451 839 – 0522 316 099 –
0522 316 104
Fax : 0522 450 184

Anapec Ben Msik

24, Boulevard Alwahda L'Ifriquiya
Tél : 0522 569 575 – 0522 386 419
Fax : 0522 386 408

Anapec Mediouna

Bd Zerktoni Quartier Administratif
Tél : 0522 338 996 – 0522 338 042
Fax : 0522 338 052

Anapec Berrechid

Angle Rue Tarik Bnou Aiad Avenue Hassan I
Immeuble Municipalité de Berrechid
Tél : 0522 336 320 – 0522 534 161
Fax : 0522 534 230

Anapec Bouznika

N° 62 Lotissement Ibnou Toumert My Driss 1,
Avenue Hassan II
Tél : 0537 745 867 – 0537 745 882
Fax : 0537 649 172

Anapec Khouribga

Boulevard Mohammed VI, Village Ocp BP 2039,
Khouribga





Tél : 0523 499 363 – 0523 499 364 – 0523 494 452

Fax : 0523 499 363

Anapec Direction Régionale Chaouia Tadla

Angle Boulevard Général Kettani et place la liberté

Tél : 0523 724 675

Fax : 0523 404 161

Anapec Settat

Angle Boulevard Général Kettani et place la liberté

Tél : 0523 724 673 – 0523 724 672

Fax : 0523 724 674

Anapec Mohammedia

Boulevard des Forces Armées Royales (FAR),

Immeuble Lachgar

Tél : 0523 313 775 – 0523 302 442 – 0523 304 368

Fax : 0523 302 441

Page Facebook : @Anapec-Mohammedia

Anapec El Jadida – Anapec Universitaire De

Chouaib Doukkali

70 Boulevard MED VI, Imm. Barodi

Tél : 0523 371 112 – 0523 371 115 – 0523 371 116 –

05233-74591

Fax : 0523 371 153

LES AGENCES ANAPEC RÉGION MARRAKECH – SAFI

Anapec Direction Régionale Tensift Atlantique

N°1 Arset Bata, Avenue Yacoub El Mansour près de

Acima Majorelle, Guéliz – Marrakech

Tél : 0524 457 346 – 0524 447 552 – 0524 423 659 –

0524 457 339

Fax : 0524 457 349

Anapec Safi

7, Avenue Mly Youssef, Villa Oumnia, Safi

Tél : 0524 624 006

Fax : 0524 623 986

Anapec Al Haouz – Tahanaout

Lot Tisslit Route Mly Brahim Près de Café Tinmele

Tél : 0524 484 080

Fax : 0524 484 100

Page Facebook : @anapec.alhaouz

Anapec Benguerir

Lot Benhania N° 4 Bd Mohammed V

Tél : 0524 316 519

Fax : 0524 316 524

Anapec Chichaoua

Bloc B et C Quartier administratif près de l'hôpital provincial

Tél : 0524 353 890

Fax : 0524 353 707

Anapec Essaouira

Chambre de Commerce et l'industrie – Avenue

Akaba, Quartier Administratif Borj 1, Essaouira

Tél : 0524 785 405 – 0524 785 422

Fax : 0524 785 429

Anapec El Kelaa des Sraghna

22 Bande El Mers, Route de Beni Mellal

Tél : 0524 410 102

Fax : 0524 410 103

Anapec Marrakech Annakhil

N°1 Arset Bata, Avenue Yacoub El Mansour près de

Acima Majorelle, Guéliz – Marrakech

Tél : 0524 420 971 – 0524 449 975 – 0524 447 535 –

0524 458 691 – 0524 449 934 – 0524 449 921

Fax : 0524 457 414

Anapec Marrakech Menara

Maison des Associations et des Initiatives Locales

Boulevard Hassan II Castor Hay Hassani (221,83 km

– 40130 Menara, Marrakech

Tél : 0524 349 413 – 0524 349 421 – 0524 497 490

Page Facebook : @Anapec-Marrakech-Menara

LES AGENCES ANAPEC RÉGION DRÂA – TAFILALET

Anapec Errachidia

N° 10, Boulevard Moulay Al Chérif à coté de l'hôtel

Meski

Tél : 0535 571 210

Fax : 0535 571 096

Anapec Ouarzazate

Avenue Mohammed V

Tél : 0524 888 810 – 0524 888 812

Fax : 0524 888 811

Page Facebook : @Anapec-ouarzazate

Anapec Tinghir

Avenue des FAR

Tél : 0524 833 384 – 0524 838 485

Fax : 0524 833 383

Page Facebook : @Anapec-Tinghir

Anapec Zagora

N° 284, Avenue Med VI, Lot Draa
Tél : 0528 780 981
Fax : 0524 838 486 – 0528 780 981

LES AGENCES ANAPEC RÉGION SOUSS – MASSA**Anapec Direction Régionale de Souss Massa**

N° 03 BD Abderrahim Bouabi, 1er Etage
Tél : 0528 211 200 – 0528 225 040
Fax : 0528 223 396

Anapec Agadir

N° 03 BD Abderrahim Bouabi
Tél : 0528 224 045 – 0528 235 639 – 0528 235 641
Fax : 0528 233 714

Anapec Inzegane Ait Melloul

N° 10 Avenue Mohamed VI, La Fourche – Ait Melloul
Tél : 0528 245 106
Fax : 0528 245 107

Anapec Biougra

N° 22 Avenue Hassan II
Tél : 0528 819 219
Fax : 0528 810 182

Anapec Tiznit

7, avenue Hassan II
Tél : 0528 602 923
Fax : 0528 602 941

Anapec Taroudant

Imm. Ait Aazizou Route Nationale 10 Mhita
Tél : 0528 551 782
Fax : 0528 551 634

LES AGENCES ANAPEC RÉGION GUELMIM – OUED NOUN**Anapec ASSA ZAG**

405, Avenue Hassan II-Hay Zaouia Tijania
Tél : 0528 700 076
Page Facebook : @anapec.assazag

Anapec Es-Smara

396 Boulevard Hassan II En face de la CNSS, Hay
Centre Ville ES SEMARA
Tél : 0528 899 702
Fax : 0528 802 333

Anapec Guelmim

Avenue El Mehdi Ben Toumert, Hay Al Fida
Tél : 0528 899 859 – 0528 770 666
Fax : 0528 770 662
Page Facebook : @Anapec-Guelmim

Anapec Sidi Ifni

Avenue Hassan II, Service Technique Municipal
Fax : 0536 696 253

Anapec Tantan

Avenue Eshatti Siège de la Chambre de Commerce,
2^{ème} Etage
Tél : 0528 931 606 – 0528 766 026
Fax : 0528 765 493

Anapec Tata

Lotissement Annasr N° 615 Avenue Hassan II
Tél : 0528 806 660 – 0528 700 076
Fax : 0528 802 333

LES AGENCES ANAPEC RÉGION LAAYOUNE – SAKIA EL HAMRA**Anapec Laayoune – Direction Régionale Sud**

Angle Avenue 20 août et Rue 6 Hay Moulay Rachid
Tél : 0528 880 970 – 0528 993 630
Fax : 0528 993 631

Anapec Boujdour

Centre de langues Groupe 2-Rue Taza Avenue Sidi
Ghaz
Tél : 0528 766 026 – 0528 880 970
Fax : 0528 880 971

LES AGENCES ANAPEC RÉGION DAKHLA – OUED ED-DAHAB**Anapec Dakhla**

7 Avenue Ahmed Bencheikroun, Massira 1
Tél : 0528 770 666
Fax : 0528 931 932

